

## La recherche généalogique : un travail de fin limier

Louis Richer (4140)

Il arrive que le généalogiste emprunte une démarche qui s'apparente à celle de l'enquêteur judiciaire. À partir de quelques indices, les deux tentent de reconstituer le passé. Pour le cas qui nous intéresse, voici les indices que nous possédons en début de recherche ou d'enquête : Richard Dufresne aurait épousé Yvonne Therrien au Manitoba, possiblement à Swan Lake. La date du mariage n'est pas connue, mais leur fils se serait marié au Québec en 1951. Aussi, Richard serait le fils de Napoléon Dufresne et Olive Vallée, mariés à Trois-Rivières en 1866.

Nous poursuivons trois objectifs :

- confirmer l'ascendance paternelle de Richard afin de remonter la lignée ascendante d'un petit-fils ;
- retrouver le lieu et la date de son mariage ;
- identifier les parents de son épouse, Yvonne.

**Étape 1 :** Notre travail commence par une vérification rapide dans les registres paroissiaux du Québec. En ayant recours à l'instrument de recherche *BMS2000*, nous nous assurons que le mariage de Richard et d'Yvonne a bien eu lieu ailleurs. De plus, nous retrouvons le mariage des parents de Richard : Napoléon et Olive, le 3 juillet 1866 à la cathédrale de L'Immaculée-Conception à Trois-Rivières. Puis, à l'aide de la banque des données *Mariages du Québec, 1926-1997*, disponible sur le site Web de la Société de généalogie de Québec, nous repérons celui de leur fils en 1951.

**Étape 2 :** En consultant la banque de données en ligne *Ancestry.ca*, nous retrouvons, après plusieurs tentatives, une référence au mariage Dufresne-Therrien, enregistré à Lorne, au Manitoba, le 2 février 1918. Nous avons dû insister, car nous avons obtenu la référence seulement avec le nom de l'épouse. Aussi, nous constatons que Swan Lake est situé dans le district de Lorne. La référence nous renvoie aux registres de l'état civil du Manitoba (Manitoba Vital Statistics Agency). Après plusieurs tentatives, impossible de retrouver la fiche de mariage. Il y a bien plusieurs unions aux noms de Dufresne et de Therrien au Manitoba mais aucune pour Richard et Yvonne. Après une nuit de sommeil (on dit que la nuit porte conseil) et une lecture attentive de la référence retrouvée dans *Ancestry.ca*, nous constatons que celle-ci est aux noms de *Dufrene* et de *Therien* ! Nous avons donc finalement accès à la fiche de mariage de Richard et d'Yvonne. Le dossier ne révèle rien d'autres que leurs noms, la date et le lieu d'enregistrement du mariage. Par conséquent, rien de nouveau. Il faut se rappeler qu'il s'agit de l'enregistrement civil et non du mariage

religieux qui a probablement eu lieu à l'église catholique de Swan Lake. Le registre de l'église Saint-Martin-de-Tours n'est pas disponible. Quoi faire à partir des outils de recherche qui sont à notre portée ?



Gare Viger, rue Saint-Antoine, à Montréal, en 1908.  
Carte postale montrant la gare de la Canadian Pacific Railway, lieu de départ des trains vers le Manitoba.  
Source : BANQ, Collection Michel-Bazinet, CP 018537 CON.

**Étape 3 :** Le fils de Richard et Yvonne s'étant marié au Québec en 1951, il y a de fortes possibilités que ceux-ci aient vécu dans cette province. À l'aide de la base de données *Décès du Québec, 1926-1977*, disponible sur le site Web de la SGQ, nous retraçons le décès d'un *Richard Dufresne* à Montréal le 23 juillet 1965. La fiche précise sa date de naissance, le 1<sup>er</sup> mai 1883 et le nom de la mère, *Vallée*. En revanche, celui de l'épouse n'est pas mentionné, ce qui n'est pas inhabituel. Grâce à *BMS2000* (baptêmes), nous retrouvons la naissance de Marie Joseph Georges Richard Dufresne, fils de Napoléon et Marie Olive Vallée, à la cathédrale de L'Immaculée-Conception à Trois-Rivières, né et baptisé le 1<sup>er</sup> mai 1883. Par conséquent, il s'agit bien de Richard Dufresne évoqué au début de l'enquête. Encore faut-il retrouver son épouse, Yvonne Therrien.

**Étape 4 :** Toujours à l'aide de la banque des données *Décès du Québec, 1926-1997*, notre attention se porte sur la fiche de décès d'Yvonne Therrien, le 22 novembre 1986 à Montréal. Le document révèle que le nom de son époux est *Dufresne*. Aussi, elle est née le 18 août 1898 et le nom de sa mère est *Lussier*. Il semble bien qu'il s'agisse de l'épouse de Richard

Dufresne. Mais un certain doute subsiste, car il y a bien plusieurs personnes du même nom décédées au Québec durant cette période. De plus, nous n'avons toujours pas atteint un de nos objectifs : identifier les parents d'Yvonne.

**Étape 5 :** Le mariage de Richard et d'Yvonne a eu lieu en 1918 au Manitoba. Nous faisons appel au recensement de 1911 de cette province, disponible sur la Toile. Après quelques interrogations, nous retrouvons la famille d'*Yvonne Therien (sic)*. Cette dernière, âgée alors de 11 ans, est née en août 1898. Son père s'appelle Clovis *Therien* et sa mère *Lussier*. Une note en bas de page précise que le nom de cette dernière est Éva Lussier. Le hasard fait bien les choses, car en général les recensements mentionnent seulement le prénom des épouses. Ainsi, les données du recensement, mois et année de naissance ainsi que le nom de la mère, correspondent exactement à celles de la fiche de décès d'Yvonne Therrien, le 22 novembre 1986 à

Montréal. Nous pouvons donc en conclure qu'il s'agit bien de la même personne.

Pour confirmer le tout, le petit-fils Dufresne, à qui nous avons demandé entre-temps des renseignements supplémentaires, a confirmé les dates concernant ses grands-parents.

Ainsi, grâce aux instruments de recherche à notre disposition, en suivant un cheminement logique, en posant les bonnes questions et en faisant appel à la mémoire familiale, nous sommes arrivés aux résultats désirés : confirmer l'ascendance paternelle de Richard Dufresne ; retrouver la date et le lieu d'enregistrement de son mariage ; et identifier les parents de son épouse, Yvonne Therrien. Nous pouvons donc compléter la lignée ascendante de leur petit-fils.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

[lrchersgq@videotron.ca](mailto:lrchersgq@videotron.ca)

## Vol chez Jacques-Fabien Badeau

Françoise Badeau (4384)

Trois soldats sont accusés de vol chez Jacques-Fabien Badeau, charpentier de navires habitant Saint-Roch, à Québec. Il s'agit de : Nicolas Toussaint Duparc (Dupart), 21 ans, soldat de la cinquième compagnie en garnison à Trois-Rivières, natif de Saint-Omer dans le diocèse d'Arras, dans la région du Nord-Pas-de-Calais ; Michel Fontaine, 27 ans, soldat de la première compagnie, originaire de Valenciennes en l'évêché de Cambrai, dans le Nord-Pas-de-Calais ; et Charles-Sylvain Lecomte, 23 ans, soldat de la sixième compagnie, natif du quartier de Saint-Esprit de Bayonne, dans la région d'Aquitaine.

Ce vol a été perpétré le 7 juin 1758, à 11 h du soir. Les larcins ont été arrêtés le 8 juin et le procès a duré du 9 juin 1758 au 4 août 1758<sup>1</sup>.

Lors de son interrogatoire, Nicolas Toussaint dira qu'il a commis le vol à 11 h du soir alors que les gens de la maison étaient couchés. Il connaissait bien les pièces de la maison, car il y avait habité pendant trois semaines. Il est entré dans une chambre par une fenêtre qui donnait du côté du palais et attenante à l'église Saint-Roch. Il y a pris une petite cassette à fleurs, longue de 1½ pi et de 10 po d'épaisseur, contenant 100 livres en espèces, trois ordonnances de 24 livres et de nombreux papiers contenant plusieurs comptes, contrats et reçus. Il a donné ce coffre à Michel Fontaine qui l'attendait à 7 ou 8 pi de la maison. Ils ont été derrière les canots du côté du chantier où Fontaine a ouvert le coffre avec son couteau. Mais ayant peur d'être découverts à cet endroit, ils se sont dirigés ensuite vers Sainte-Foy. Ils jetteront la cassette dans les buissons le long de leur route. Pendant toute la nuit, ils boiront du vin et de la bière dans différents cabarets, dont celui de La croix d'or. Au matin, ils iront s'acheter une douzaine de biscuits et des œufs. Vers les 5 h du matin, c'est Joseph Boivin, un cultivateur

demeurant chemin Sainte-Foy, alors qu'il sortait chercher sa vache, qui trouvera la cassette dans un buisson d'épines, vers la côte d'Abraham. En s'apercevant que celle-ci appartenait à Jacques-Fabien Badeau, il enverra chercher sa femme, Marie-Thérèse Lemarier, et lui remettra la cassette vers 11 h de l'avant-midi. En apprenant que Nicolas Toussaint est dans un cabaret, chez la veuve Rouillard, elle ira le confondre. Toussaint admettra avoir volé la cassette et lui remettra le reste de l'argent. Ce dernier sera en état d'arrestation peu de temps après et amené en prison.

Fontaine sera aussi arrêté. Il niera toujours avoir volé. Il dira qu'il avait dormi dans l'herbe près de la caserne parce que la porte était fermée. Il dira aussi connaître Toussaint pour avoir été dans le même régiment autrefois.

Lecomte admettra avoir bu pendant la soirée avec Toussaint et Fontaine, mais qu'il les a laissés vers 9 h devant la cathédrale. Comme il habite chez l'huissier François Dumergue, rue Sous-le-Porche, ce dernier confirmera qu'il est bien revenu à la maison vers 9 ou 10 h. Il sera absous de l'accusation portée contre lui, le vol ayant été commis vers les 11 h.

Nicolas Toussaint sera condamné à être pendu et étranglé à une potence sur la place du marché. Michel Fontaine sera contraint à servir comme forçat pendant neuf ans dans les galères du roi. De plus, il devra assister à l'exécution de Nicolas Toussaint, qui est nu en chemise, avec la corde au cou.

À cette époque, on ne riait pas avec le vol. Qu'en serait-il aujourd'hui ?

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :

[francoisebadeau@videotron.ca](mailto:francoisebadeau@videotron.ca)

1. Ce document a été trouvé sur le site de BAnQ Québec. *Pistard*, cote TL5, D1921, 159 p.